

mais pour le peuple dont il a été constitué auprès de Dieu le médiateur officiel, il lui importe de se convaincre pleinement de cette vérité et de la réaliser aussi pleinement que possible dans sa vie. Or, le Congrès, c'est là notre plus douce espérance, devra activer dans le coeur de tous les prêtres *l'ardeur de leur zèle pour la sanctification des fidèles*, en leur mettant entre les mains les moyens les plus propres à atteindre ce résultat.

Il commencera par *écarter les nombreux obstacles* qui viennent trop souvent entraver l'exercice du zèle sacerdotal. Et d'abord, *l'isolement*. Rien n'est plus déprimant que de se sentir une exception dans l'établissement d'une oeuvre, dans la poursuite d'une fin, surtout quand on doit sortir de la voie suivie jusque-là par des confrères d'ailleurs recommandables par leur âge et leur vertu. Autant l'isolement nuit à l'exercice du zèle, autant l'appui moral du grand nombre le favorise puissamment. Or, le Congrès va vous prouver jusqu'à l'évidence que vos efforts pour propager le règne eucharistique ne sont pas isolés. Il va vous mettre en relation avec toute une armée d'apôtres ardents et résolus qui poursuivent sans relâche cette noble fin.

N'arrive-t-il pas aussi trop souvent que dans l'exercice de son ministère, le prêtre est impatient de constater le résultat de ses travaux ? Parfois même il voudrait récolter avant que de semer, oubliant la parole du Sauveur : *Alius est qui seminat et alius qui metit* ; et il perd courage ou, du moins, l'ardeur de son zèle en est diminuée singulièrement. Or, les résultats que vous n'avez pas encore constatés chez vous, parce que vos efforts ne datent que d'hier ou ont été insuffisants, d'autres qui vous ont devancé dans le labeur vous diront quelle abondante moisson leur ont assurée des efforts persévérants, et cela dans un milieu peut-être moins favorisé que le vôtre. Vous assisterez avec admiration à la transformation opérée dans telle ou telle paroisse par l'établissement des diverses oeu-